

du jour et de la nuit : tant était fort et puissant l'attrait de sa dévotion pour la divine Eucharistie.

Avant son vœu perpétuel de réclusion, elle avait toujours conservé la pratique de baiser publiquement la terre dans l'église paroissiale à l'élévation de la sainte hostie et avant de recevoir la sainte Communion. Son confesseur fut cependant d'avis qu'après son vœu elle s'interdit cette coutume, quelque sainte et édifiante qu'elle fût en elle-même. Comme elle n'était plus usitée parmi les fidèles et que la ferveur diminuait sensiblement dans le pays, il craignit sans doute que cette marque extérieure de religion n'attirât trop le regard du public sur cette humble vierge qui ne cherchait au contraire qu'à se cacher et à demeurer inconnue ; et que peut-être aussi quelques esprits mal faits ne prissent de là occasion de la taxer de singularité et de décrier toute sa manière de vivre. Il voulut donc qu'elle ne se distinguât en rien du commun des fidèles que par une plus grande modestie et un plus profond recueillement.

IV. — Cependant, si exactes que fussent la réclusion et la solitude de Jeanne, c'était encore trop peu pour satisfaire le désir qu'elle nourrissait dans son cœur d'une totale séparation du monde ; et, quoiqu'elle se rendit tous les jours de grand matin avec allégresse à l'église paroissiale pour assister au saint Sacrifice et souvent pour communier, elle aurait été ravie si, sans être privée de ces grâces ineffables, elle eût pu se voir délivrée de la dure nécessité de franchir ainsi tous les jours le seuil de sa cellule. Enfin, après qu'elle eût gémi en secret pendant près de quatorze ans sur l'imperfection de sa retraite, il plut à Dieu d'exaucer ses ardents désirs.

Depuis que la Sœur Bourgeois était réunie en communauté avec celles qui formaient le premier noyau de la Congrégation, elle avait soupiré elle-même après le moment où elle pourrait posséder le Saint Sacrement dans sa maison. Jusque là, la petitesse de l'oratoire où les Sœurs se réunissaient pour prier, sa contiguité avec les autres pièces destinées aux usages ordinaires, l'avaient empêchée, à cause de son grand respect pour la présence de Jésus-Christ dans ce mystère, de solliciter des supérieurs ecclésiastiques la permission de l'y posséder. Enfin, elle résolut de faire construire à côté du bâtiment de la communauté une église où le Très Saint Sacrement pût reposer avec tout l'honneur et toute la décence convenables.

Mlle Le Ber ne fut pas plus tôt instruite de ce projet qu'elle espéra se fixer près de cette nouvelle église de manière à pouvoir, sans quitter sa solitude, vivre dans l'adoration perpétuelle